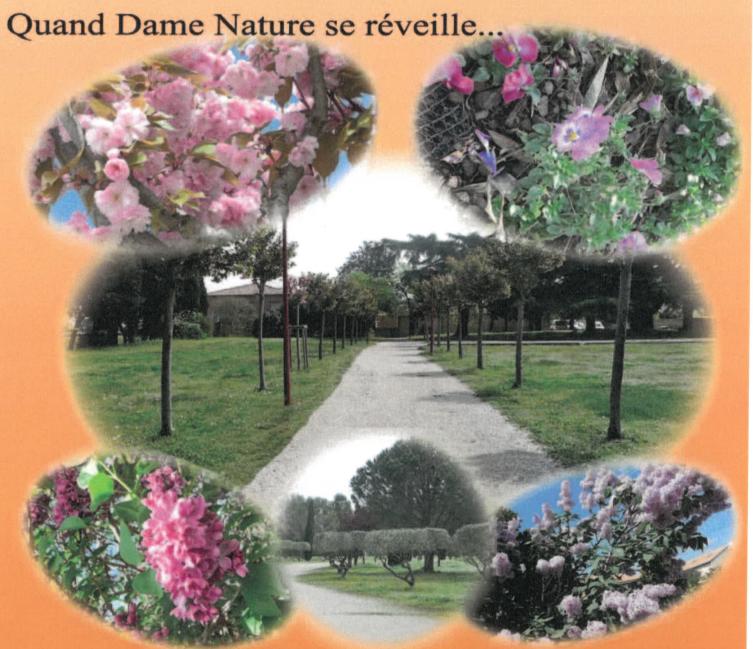


Je magazine n° 13_



Garons s'émerveille...

journal municipal mai 2015 _____

HÔTEL DE VILLE

Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77 HORAIRES D'OUVERTURE : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h. Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77 Fermé le vendredi après-midi.

État civil, carte nationale d'identité, passeport, inscription cantine, garderie, centre de loisirs

Aide sociale, élections

Horaires d'ouverture de la Médiathèque Saint-Exvpéry :

➡ Horalres d'ouverture de la Mediatheque
☐ Lundi : fermeture hebdomadaire
☐ Mardi : de 15h30 à 18h30
☐ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
☐ Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
☐ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 66 38 91 43

Site internet: www.ville-garons.fr

Horaires d'ouverture au public de la déchèterie de NÎMES MÉTROPOLE en période été (du 1er avril au 30 septembre):

☐ Lundi: 15h - 18h ☐ Mardi: 9h - 12h

☐ Mercredi: 9h - 12h / 15h - 18h

☐ Jeudi: 15h - 18h ☐ Vendredi : 9h - 12h

☐ Samedi: 9h - 12h / 14h à 18h Fermée le dimanche et les jours fériés.

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

DGADS : Mme Oliveira-Fernandes permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33

MSA : Mme Basset

permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

Police municipale (Grand'rue): 04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09

Gendarmerie: 17 ou 04 66 20 12 36

Pompiers: 18

AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)

Tél. 08 00 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjoints



ALAIN DALMAS Maire

YVES RODRIGUEZ

1er adjoint,

délégué aux bâtiments communaux



JOSIANE GAUDÉ

2º adjoint,

déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL

3º adioint.

délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE

4º adjoint,

déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI

5° adjoint,

délégué à l'urbanisme et au développement

économique



JACQUELINE CHAPEYRON

6º adjoint.

déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de

loisirs



MICHEL JARRY

7º adjoint, délégué à l'environnement et au cadre

de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA

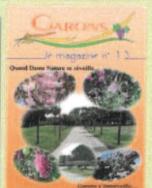
8º adjoint,

déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. secretariat@garons.fr

MAIRIE DE GARONS

Tél: 04 66 70 05 77 Fax: 04 66 70 05 69



LE MAGAZIME, JOURMAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CLARONS

Directeur de la publication : Alain DA/YAS Réclacteur en chef : Jean-Max MARCOURTL

Crédits photos: Mairie de Garons, JM MARCOUREL, D. ESPITALIÉ et autres

Conception/réalisation : Ab Ovo 04 00 02 93 03 - www.abovo.fr Dépot légal n°131977

Votre journal municipal est imporrné sur un papier respectant le de protection de l'environnement

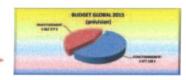
Édito du maire

Sommaire__



Services mairie Permanences des élus Édito du Maire

• 2 • 3



Budget • 4 - 5 Scolaires • 6 - 9 Médiathèque • 10 - 11



Conseil municipal • 12
Voirie • 13
Environnement • 14 - 15



Dans la commune
Agenda des manifestations
Etat civil

16 - 17
18
19



Revue de presse Associations

20 - 21

22 - 25



Fête votive • 27
Renseignements utiles • 27



Plaçant donc notre commune au palmarès des collectivités qui ont achevé, ou presque, de rendre les bâtiments publics accessibles aux normes PMR.

Garonnaises, Garonnais, Chers Amis,

Que de déconvenues en cette fin d'hiver, lorsque une tempête de vents violents a affecté notre territoire. Phénomène inhabituel, avec des rafales de plus de I 30 kms/h qui ont occasionné de sérieux dégâts, déracinant des arbres centenaires ou autres. L'incident est coûteux pour la commune et les particuliers, d'autant que la catastrophe naturelle n'a pas été reconnue.

Fort heureusement, c'est avec le printemps, le fleurissement, les beautés de notre village et de ses abords, que nous sortons de la période hivernale; le renouveau s'affirme enfin.

On pourrait dire que de telles mutations touchent aussi notre commune puisque prospèrent çà et là, de belles réalisations comme en témoignent la Médiathèque Saint Exupéry et l'école. Les autres travaux de réhabilitation des bâtiments communaux vont bon train.

Plaçant donc notre commune au palmarès des collectivités qui ont achevé ou presque, de rendre les bâtiments publics accessibles à tous, conformes aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) suivant l'obligation légale.

Garons atteint ainsi, après l'achèvement des écoles, 99 % de mise aux normes. Seules les salles situées au-dessus du poste de Police, comme la salle Jean Monticelli, restent à réhabiliter.

Quant aux travaux de voirie, répartis sur le territoire communal, ils avancent rapidement.

Autant d'ambitions et de projets, que de réalisations au service des garonnais, alors même que les dotations de l'Etat en nette diminution, grèvent notre budget municipal de plus de 63 000 €. Cette somme s'ajoute aux 25 000 € déjà prélevés en 2014 (soit 88 000 € en 2 ans). Pour autant, le budget 2015 a été voté en toute mesure et prudence, sans dépenses excessives et surtout sans avoir recours à l'augmentation des impôts, contrairement à beaucoup d'autres communes.

Depuis de nombreuses années, nous avons fait face.

À marche forcée, nous avons combattu le scepticisme, le renoncement pour permettre à notre commune de perdurer dans un dynamisme que plus personne ne conteste.

Je remercie l'ensemble des services municipaux pour leur participation dans tous ces remaniements de locaux, les élus pour l'énergie qu'ils déploient afin de faire vivre notre commune.

Je vous laisse parcourir ce magazine, autant fourni en photos souvenirs qu'en perspectives festives.

Alain DALMAS, Maire de Garons

LE BUDGET COMMUNAL 2015

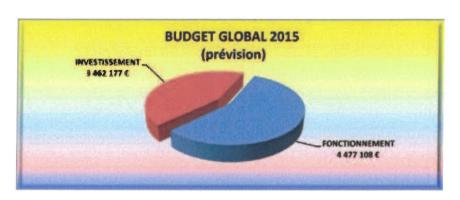
Le budget prévisionnel 2015 est fixé à 7 939 284€, réparti de la manière suivante :

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Le budget 2015 est marqué notamment par la baisse des dotations de l'Etat, compte-tenu de la situation des finances publiques nationales. La DGF (dotation globale de fonctionnement), sera ainsi réduite de 63 000 €. Cette somme s'ajoute aux 25 000 € prélevés en 2014. Parallèlement, les charges devraient augmenter pour plusieurs raisons :

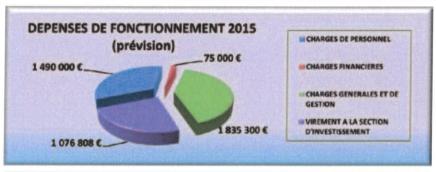
- L'inflation : celle-ci devrait être mesurée, si l'on tient compte de la stagflation de 2014 (+0,1%). Le coût des produits et des services devraient cependant avoir une tendance à la hausse.
- La réforme des rythmes scolaires: l'année 2015 sera une année budgétaire pleine. La réforme se traduira par une charge d'environ 100 000 €, financée pour moitié par la commune.
- Le prélèvement pour carence de logements sociaux : pour la première année en 2014,36 000 € ont été prélevés sur les recettes fiscales, en application de la loi SRU. Cependant, l'effort entrepris par la commune permettra de neutraliser le prélèvement prévu pour 2015 (40 000 €).
- La mise en place ou l'amélioration de nouveaux services tels que la médiathèque, l'entretien des espaces verts, la propreté urbaine, l'entretien de l'éclairage public...

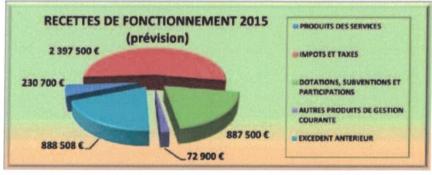
La compensation de la hausse du coût des charges et du gel des dotations devraient se traduire normalement par l'accroissement



Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	4 477 108,19 €	4 477 108,19 €
Section d'investissement	3 462 176,54 €	3 462 176,54 €
TOTAL	7 939 284,73 €	7 939 284,73 €







des ressources fiscales directes.

Cependant, un effort important sur la maîtrise des dépenses permet de maintenir le niveau de la fiscalité de 2014. Il n'a donc pas été nécessaire d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2015.

Garons bénéficie encore de taux parmi les plus bas des communes voisines (voir tableaux ci-contre et ci-après).



La dette s'élève à 1 856 348 € au 31 décembre 2014. Elle intègre le prêt de 600 000 € pour financer la réhabilitation du bâtiment « Saint-Exupéry ».

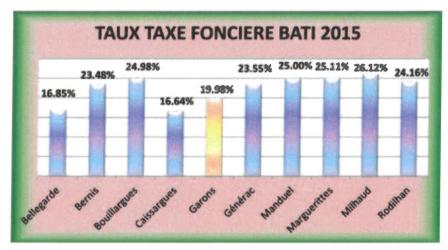
Le niveau de la dette, modéré par rapport aux communes de la même strate, permet de maintenir la capacité d'autofinancement des investissements sans recourir systématiquement à la fiscalité ou à l'emprunt.

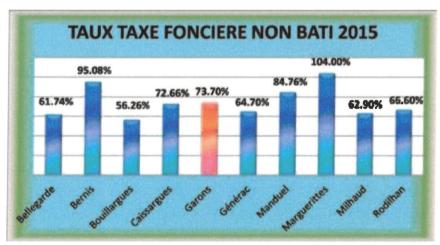
LES INVESTISSEMENTS POUR 2015

Le conseil municipal a adopté les crédits nécessaires pour réaliser ou démarrer les programmes d'investissement avec principalement:

Etudes:

- ✓ lancement des études pour l'aménagement de la Grand'Rue, dans le cadre de la programmation des travaux ultérieurs.
- Bâtiments communaux :
- ✓ Fin des travaux de réhabilitation de l'école Saint-Exupéry et d'aménagement de la médiathèque (désormais ouverte au public).
- Démarrage des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité du groupe scolaire Jean Monnet (école élémentaire, école maternelle et restaurant scolaire maternel).
- ✓ Installation de tableaux blancs interactifs dans les écoles élémentaires.







- ✓ Poursuite de l'entretien des bâtiments communaux.
- Voirie et espaces publics :
- ✓ Démarrage des travaux d'aménagement des rues Marquis de Baroncelli, des Félibres et Léonce Rigaud.
- ✓ Poursuite de l'embellissement du village.
- Renouvellement du parcours sportif au parc municipal.
- ✓ Poursuite de la sécurisation de la circulation publique.

✓ Poursuite de la rénovation de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux secs.

Les dépenses d'investissement seront financées par l'autofinancement, les recettes d'investissement (FCTVA, taxe d'aménagement, subventions).

Le budget prévoit un emprunt inscrit au titre de l'équilibre budgétaire.

Scolaires

DE L'ÉCOLE À LA MÉDIATHÈQUE... IL N'Y A QU'UN PAS!

À l'occasion du « Printemps des Auteurs » avec pour thématique 2015 « La nature verte de colère », deux ateliers ont été organisés avec les trois classes de CP. Les élèves de Mme Sage, Mme Naudet et M. Bourdet ont été répartis dans des ateliers d'une durée de 2 à 3h à la salle des Contes de la Médiathèque, le mardi 7 avril dernier. Un groupe le matin à 9h et un autre l'après-midi à 14h.

Le choix s'est porté sur le « Conte scientifique : en avant les histoires ».

Il a permis aux jeunes enfants d'explorer la nature en favorisant l'observation et les expériences, en les sensibilisant à la préservation de la nature. Cette activité est généralement perçue comme un élément de transition entre le monde littéraire et le monde scientifique.

En clôture de cette manifestation, parents et enfants des écoles ont participé à une journée festive organisée par Nîmes Métropole (spectacle, ateliers, tables rondes enfants et adultes, dictées, remise des prix...) à la Médiathèque de Garons, le samedi 25 avril 2015.



DES JEUNES GARONNAIS À L'HONNEUR

- Résultats du concours de dictée :
- ✓ I^{er} prix : Nathan Sainte Rose.
- ✓ 2^e prix aexequo: Océane Echebert et Tiffany Attard.
- Lauréats du concours Le Printemps des auteurs de Nîmes Métropole

Catégorie Bande dessinée

✓ 2° prix avec « Le garçon et le cerf-volant » : Gabrielle Chabaud, déjà 1° prix en 2014.

✓ 3^e prix :Théo Lapierre.

MATINÉE « RENCONTRE » À LA MATERNELLE

Mme Valérie LENEVEU, directrice, accueillera uniquement les parents des enfants qui entrent en maternelle à la rentrée 2015/2016, pour une simple réunion et une courte visite de l'établissement, le JEUDI 25 JUIN à 10h.

FÊTES DES ÉCOLES

Maternelle : **vendredi 12 juin 2015**, dans la cour de l'école.

Le groupe scolaire Jean Monnet et St Exupéry : **Vendredi 26 juin 2015**, à la salle des fêtes.

INFORMATION AUX PARENTS DES ENFANTS NÉS EN 2012

Merci de vous rapprocher au plus tôt des services de la Mairie, afin de recenser vos enfants pour la rentrée scolaire 2015/2016. Le livret de famille est suffisant dans un premier temps.

CANTINE SCOLAIRE

Dès la rentrée prochaine, les enfants de maternelle pourront déjeuner dans un espace qui leur sera totalement réservé.



Dans les locaux réhabilités de l'ancienne bibliothèque et une extension de 30 m², un restaurant scolaire est en cours de réalisation.

Adapter spécifiquement ce service aux enfants en bas âge, tel est l'un des objectifs de la municipalité. D'une capacité de 90 places et dont l'aménagement intérieur sera adapté aux plus petits, privilégiant calme et sérénité, ce bâtiment sera relié à l'école maternelle par un chemin piétonnier protégé.

Le second souhait de l'équipe municipale est d'augmenter, de ce fait, la capacité d'accueil du restaurant de l'école élémentaire, pour permettre à chaque enfant de fréquenter ce service public communal sans restriction.

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pour mémoire, ce programme de travaux consistait à étudier les modalités de réhabilitation, de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité de deux groupes de bâtiments scolaires :

- Le groupe Saint-Exupéry/Xavier Tronc
- Le groupe Jean Monnet.

La première étape de réhabilitation de l'école Saint-Exupéry dans le cadre de deux opérations distinctes, mettre aux normes la partie affectée à l'école (le rezde-chaussée) et aménager toute la partie supérieure en médiathèque municipale, est désormais achevée. La deuxième tranche concerne le groupe scolaire Jean Monnet dont les travaux ont débuté le 9 février dernier.

Le programme vise à répondre à plusieurs objectifs identifiés :

- Mettre aux normes d'accessibilité les écoles du groupe Jean Monnet (élémentaire et maternelle) : la loi du I I février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose, à l'appui des textes règlementaires qui en découlent, la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP). Ainsi, le législateur demandait que les ERP existants soient adaptés ou aménagés avant le ler janvier 2015, afin que les personnes handicapées puissent y accéder et bénéficier des prestations offertes dans des conditions adéquates. Le projet répondra à cet objectif.
- Proposer au corps enseignant une structure éducative pleinement adaptée aux activités scolaires et aux technologies nouvelles.

Pour l'école élémentaire :



- ✓ Création d'un ascenseur, permettant l'accessibilité à l'étage et la jonction des deux ailes du bâtiment.
- ✓ Réagencement des sanitaires extérieurs.
- Mise aux normes PMR des menuiseries, des circulations intérieures et des cheminements extérieurs (cour).
- Mise aux normes électriques.
- ✓ Mise en sécurité d'éléments de façade.

Pour ne pas gêner la scolarité, l'ensemble de ces travaux s'est articulé suivant un planning « serré » et des interventions uniquement pendant les vacances scolaires. Ils s'achèveront à la fin des vacances d'été.

- ✓ Mise aux normes PMR des menuiseries, cheminements intérieurs et extérieurs (cour) non conformes.
- Mise aux normes électriques.

LA GRANDE NOUVEAUTÉ de ce printemps...

.. L'installation des TBI

Les tableaux blancs interactifs, ressources pédagogiques numériques pour enseigner avec les technologies de l'information et de la communication, ont fait leur entrée en élémentaire à Garons.



La municipalité ne pouvait ignorer l'importance du numérique qui intervient aujourd'hui dans toutes les disciplines. C'est pourquoi la Mairie, en partenariat avec le corps enseignant et sur la base d'un projet d'école, a financé cet équipement.

✓ Quant à l'école élémentaire Jean Monnet, c'est toute la salle informatique qui a bénéficié d'une mise en réseau et de la modernisation du matériel de bureautique.

Durant les vacances de Pâques, c'est à l'école Saint-Exupéry que les 3 premiers tableaux blancs ont été installés, dans les classes de CP. Ce n'est que lorsque les travaux de Jean Monnet seront achevés, que les 9 autres TBI équiperont les classes. Ainsi, à la prochaine rentrée, les élèves garonnais pourront, outre les apprentissages fondamentaux, bénéficier de « clefs » supplémentaires pour réussir dans une société irriguée par le numérique.

C'est une chance pour les écoles de Garons, car ces nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau éducatif important. Dès l'entrée au collège, les élèves garonnais ne seront pas « à la traîne » mais dans une continuité pédagogique.

Scolaires

RENDRE DISCRETS LES EFFORTS, C'EST PROGRESSER DANS LES RÉSULTATS...

Huit mois déjà que les Nouvelles Activités Périscolaires fonctionnent dans les écoles de Garons. Et l'enjeu semble relevé, contre ce bras de fer qui s'était installé entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

D'un côté, la pression ferme d'un ministère qui souhaitait passer en force et dans l'urgence un projet de réforme « émeutier » mais surtout insensé et arbitraire et de l'autre, des communes dépourvues de moyens humains, techniques et financiers.

Les effets de la détermination garonnaise sont plutôt encourageants!

La volonté de la municipalité de ne pas laisser les enfants « désœuvrés » dans une simple structure de garderie, mais au contraire de leur réserver un véritable temps de découverte dans différentes thématiques, ont fait de ces vendredis après-midi de NAP, une distraction assurée, mais non moins « éducative » pour les quelques 180 inscrits.

Le choix communal de faire appel à La Ligue de l'enseignement pour l'organisation de ces temps d'activités s'est révélé judicieux. Cette fédération d'éducation populaire détient les moyens éducatifs, techniques et l'ambition de nous accompagner dans cette nouvelle dynamique locale au profit des enfants.

Forts de leur expérience en la matière, ils ont avec discernement intégré à leurs équipes d'animation, nos associations locales culturelles et sportives, ouvrant ainsi les portes de disciplines parfois méconnues au plus grand nombre.

Ces temps d'activités périscolaires permettent aussi d'initier les enfants aux codes de la parité qui se transmettent dès le plus jeune âge, vers une meilleure ouverture d'esprit.

Aux N.A.P. on s'amuse en s'initiant...

Les filles se « découvrent » à la boxe et les garçons se passionnent pour la danse... qui l'eut cru ?

De la boxe au tennis, de la danse au football, du journalisme à la musique, du théâtre aux activités manuelles, tout est mis en œuvre pour diversifier les ateliers « découvertes » et favoriser la citoyenneté et le bien vivre ensemble. Désormais, les enfants évoluent dans une structure légale d'accueil de loisirs périscolaires (ALP) en **TOUTE SÉCURITÉ**.

Un bref rappel : le détail des thèmes proposés.

✓ Moi, Mon village Mon quotidien Environnement, bien vivre dans son quotidien etagir pour l'environnement.

✓ Arts et Culture

Esprit critique, découverte, différence, art du monde, culture scientifique, ouverture, imaginaire, relation au corps, écoute, attention, créativité....

✓ Citoyenneté et vivre ensemble

Vivre ensemble, égalité hommefemme, histoire et mémoire, solidarité, droits, République, vie démocratique.

✓ Ayons l'esprit sport

Esprit d'équipe, convivialité, respect de l'autre, accessibilité, règle, goût de l'effort, dépassement de soi.

Certains parents nous ont interrogés sur la nature et le contenu des activités du vendredi, car les enfants, au tout début de cette nouveauté, rencontraient des difficultés à restituer, commentaires et appréciations sur ces ateliers.

Les 4 thématiques, certes abstraites, ne

pouvaient éclairer de prime abord, le choix des enfants pour une inscription dans les ateliers.

Tout devait se mettre en place, de façon progressive :

- Je me trouve à l'école et pourtant je ne fais pas de dictée...
- Je réponds à l'appel après la sonnerie, mais je ne rentre pas en classe...
- Je rencontre de nouveaux adultes d'encadrement et nous faisons connaissance...
- Je m'adapte à une nouvelle organisation, qui « copie » un peu celle de l'école...
- Je découvre de nouvelles activités et j'évolue en groupe...
- Chacun montre ce dont il est capable... et ce n'est pas peu dire!
 Tout cela pour expliquer que les animations ont été découvertes et appréciées avec le temps: le temps de comprendre, de se familiariser et enfin de partager.

Le « vivre ensemble » ne se décrète pas, il s'apprend.

Mais bien évidement, comme pour toutes nouveautés qui dérangent les bonnes vieilles habitudes, les détracteurs ou opposés à cette réforme « non digérée » se sont saisis de cette latence, pour dénoncer une absence totale d'organisation autour de ces nouvelles activités et semer le trouble auprès des parents d'élèves.

C'est bien connu : la critique est aisée mais l'art est difficile!

Scolaires et périscolaires... les activités dans la continuité

Ces activités correspondent en tous points aux préconisations ministérielles éducatives. Menées dans un cadre périscolaire, elles doivent être

Scolaires

conduites en complément des enseignements scolaires, dans la continuité des projets d'écoles.

À la fin de sa scolarité obligatoire, tout élève doit savoir maîtriser des connaissances, des compétences, des valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Voilà en quoi et pourquoi ces notions sont développées, dans le cadre des activités NAP, mises en place par le Projet Educatif Territorial (P.E.D.T) à Garons.

Une orchestration discrète mais efficiente...

Depuis la mise en place du P.E.DT, les comités de pilotage se poursuivent de façon trimestrielle, et des commissions techniques établissent des constats de fonctionnement et relèvent les effets dominants de cette mise en place.

Comme vous le savez, sous l'égide municipale, sont associés dans cette démarche les représentants de parents

d'élèves, l'inspection académique, les chefs d'établissements et la Ligue de l'Enseignement.Le point fort : au cours de ces réunions de travail, l'enfant demeure au cœur de la réflexion. Le P.E.D.T est par ailleurs reconduit pour 3 ans.

Très régulièrement, nous devons rendre compte, au moyen de rapports aux instances académiques ou de la Direction de la cohésion sociale, de l'avancée de cette nouvelle structure d'organisation.

Mettre en évidence les difficultés et les freins rencontrés, coordonner les actions pour tous les acteurs éducatifs, évaluer les étapes passées et à venir, tenir compte des dimensions règlementaires et pédagogiques, tout un travail d'analyse, de réflexion et d'échanges qui constitue la « partie immergée de l'iceberg! ». Telle est la mission qui nous incombe, contrairement à d'autres activités de loisirs plus récréatives et non encore rattachées au temps scolaire.

Cette mission d'étude constante.

confiée au comité de pilotage, permet de détecter des leviers, trouver des solutions, améliorer la communication avec les parents, affiner la qualité des activités, toujours dans l'esprit du bien-être de l'enfant.

Une volonté commune de poursuivre...

À la lumière de cette expérience de quelques mois de fonctionnement, c'est à l'unanimité que les parents d'élèves, les enseignants, le comité de pilotage et la municipalité ont décidé de poursuivre cette expérimentation sur une demi-journée d'activités périscolaires.

La Mairie a donc formulé, en date du 27 mars dernier auprès du Recteur d'Académie, une demande de renouvellement pour le maintien du vendredi après-midi qui, pour l'heure, n'a pas reçu de réponse...

Alors? tennis ou théâtre l'année prochaine...



MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

La médiathèque Saint-Exupéry fonctionne déjà depuis presque un semestre.

Les très nombreux lecteurs, anciens et nouveaux, ont pu découvrir un lieu accueillant, où chacun selon son âge trouve sa place et profite des collections diversifiées de l'établissement.

Des tons colorés, des assises fonctionnelles et confortables selon l'envie de chacun, des espaces aérés et lumineux répondant aux besoins des petits ou des grands, des coins travail, mais aussi la possibilité de pauses détente...tout est fait pour que le lecteur se sente bien, s'approprie le lieu, passe un bon moment.

Les collégiens et enfants l'ont d'ailleurs bien compris, puisqu'ils se donnent rendez-vous à la médiathèque pour faire ensemble leurs devoirs, exposés ou se divertir avec la lecture, les postes informatiques

et les tablettes.

Celle-ci s'inscrit d'ailleurs dans la nouvelle génération de médiathèques dite de « 3° lieu », conçues pour favoriser les rencontres, les échanges. Les nouvelles



bibliothèques ne sont plus seulement des lieux où l'on emprunte des livres, elles sont aussi le vecteur de lien social dans la commune et l'outil de démocratisation culturelle. À ce titre, l'accès à la médiathèque est libre et gratuit.

Bien évidemment, elle participe à l'ère du numérique et son espace multimédia, largement équipé, participe à cette attractivité.

La médiathèque renforce sa politique d'animation

Animation à destination des scolaires, 2 classes de primaire et 2 classes de maternelle viennent toutes les semaines, selon un planning établi (lecture d'un album, découverte d'un univers d'auteur ou d'illustrateur, animations thématiques... proposées par le personnel de la médiathèque).

Car le plaisir et l'envie de lire commence dès le plus jeune âge. Sensibiliser les enfants à la lecture c'est leur donner les bases d'une éducation éclairée.

Comme les lieux s'y prêtent, différentes expositions sont prévues sur l'année

La toute première en janvier « Arts et Cultures Hmong » a



Remerciements à
M. et Mme Moua et toute la
communauté Hmong

suscité l'intérêt de bon nombre de personnes, adultes et enfants.

Autre grand temps fort: la médiathèque a été sélectionnée par le service culturel de Nîmes Métropole pour accueillir, le samedi 25 avril, la 10° édition du « Printemps des Auteurs » sur la thématique « La nature verte de colère », ou comment sensibiliser par l'écrit à la sauvegarde de la nature, avec la participation active des écoles élémentaires.

Proposer aux Garonnais et habitants de Nîmes Métropole, un lieu culturel vivant, c'est « ouvrir les portes sur l'avenir ».





En avril, les traditions locales ont été à l'honneur, avec une exposition de photographies et différents objets sur la Camargue, ainsi qu'une soirée de rencontre avec M. Aubanel, retraçant la vie du Marquis de Baroncelli, grande figure locale, connue de tous les passionnés de culture taurine.



Ce printemps ensoleille la médiathèque

Le salon a ouvert ses portes, en présence du dessinateur Joël Alessandra, avec un programme de « qualité et d'actualité » :

- Le spectacle de conte « La Terre nous est précieuse »,
- des ateliers écologie, recyclage et jardinage,
- une exposition interactive.
- une dictée (avec des lots à gagner),
- une table ronde « adultes » sur



Comme le disait Cicéron: « si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut ». C'est ce que nous avons à Garons!

MÉDIATHÈQUE ET ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

L'inauguration de ce bel équipement a été fixée au samedi 27 Juln 2015 à 17h. Elle se déroulera en présence de M. le Préfet du Gard.



l'environnement et ses menaces.

- une table ronde « enfants » sur le partage des expériences sur les écrits du concours.
- la remise des prix aux lauréats en clôture du salon 2015,
 Et pour parfaire le tout, dans l'esprit

convivial de notre Médiathèque, un espace détente avec buvette. Joël Alessandra est né à Marseille en 1967 et diplômé de l'école Boulle en architecture d'intérieur.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et vendredi : 15h30-18h30.

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h.

Portail public de la médiathèque sur le site internet de la ville de Garons (modalités d'inscription, règlement, recherche documentaire, accès compte personnel lecteur...)

Conseil municipal

CONSEILS MUNICIPAUX

DU 8 FÉVRIER ET DU 18 MARS 2015

Extrait des délibérations : textes complets en Mairie ou sur le site de la ville

- Débat d'orientation budgétaire. Prise d'acte.
- ZAC Carrière des Amoureux : demande de déclaration d'utilité publique (DUP) et cessibilité des biens immobiliers. Adoptées à l'unanimité.
- ZAC MITRA : déclassement des voies et chemins communaux situés dans le périmètre de la ZAC MITRA Autorisation d'ouverture d'une enquête publique. Adoptée à l'unanimité.
- Projet d'aménagement de voirie rue de Bouillargues : acquisition de l'emplacement réservé n° I.
 Adoptée à l'unanimité.
- Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015. Adoptée à l'unanimité.
- Vente de la parcelle communale cadastrée AR 24. Adoptée à l'unanimité.
- Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse (CEJ) entre la commune et la caisse d'allocations familiales du Gard. Adopté à l'unanimité.
- Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement prestation de service «Accuiel de loisirs sans hébergement » avec la CAF du Gard. Adopté à l'unanimité
- Subvention à la crèche halte garderie La douce heure. Adoptée à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les frais de fonctionnement du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Adoptée à l'unanimité.
- Participation aux frais de fournitures scolaires des écoles privées sous contrat d'état. Adoptée à l'unanimité.

- Approbation de la convention de partenariat pour la programmation de « Scènes d'agglo » entre Nîmes Métropole et la Mairie de Garons. Adoptée à l'unanimité.
- Approbation du compte administratif 2014 de la commune.
- Compte de gestion 2014 de la commune. Adopté à l'unanimité.
- Affectation des résultats de l'exercice 2014 de la commune. Adoptée à l'unanimité.
- Vote des taux d'imposition 2015 de la commune. Adopté à l'unanimité.
- Vote du budget primitif 2015 de la commune.
 Adopté à l'unanimité.
- Convention tripartite pour le prélèvement des factures d'énergie électriques. Adoptée à l'unanimité.
- Contrat d'assurance contre les risques statutaires : délégation au centre de gestion du Gard. Adopté à l'unanimité.
- Modification des statuts du syndicat mixte d'électricité du Gard. Adoptée à l'unanimité.
- Spectacles taurins. Adoptés à l'unanimité.
- Rapport d'activités de la communauté d'agglomération Mîmes Métropole et de développement durable 2014. Adopté à l'unanimité.

503^E RT : COMMÉMORATION DE LA CRÉATION DU TRAIN DES ÉQUIPAGES

Le 31 mars dernier, le 503° régiment du Train (503° RT) a commémoré le 208° anniversaire de la création du train des équipages sur la base de Nîmes-Garons au cours d'une prise d'armes suivie d'un baptême de véhicule.

Près de 300 civils et militaires ont répondu à l'invitation, parmi lesquels M. Didier Martin, préfet du Gard, les élus de Garons et de nombreuses



tin, préfet du Gard, les élus personnalités locales, représentants de l'institution militaire ou du monde de Garons et de nombreuses de l'entreprise et de la culture.

PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ... ET « MAIRE DE SÉCURITÉ »

Comme vous avez pu le constater, 2 radars pédagogiques ont été récemment installés dans le village. Les radars pédagogiques sont composés d'un radar Doppler intégré à un afficheur à LEDs. Ces outils de prévention sont utilisés sur les zones où la vitesse excessive présente un réel danger pour les usagers.

Ils permettent par ailleurs « un comptage » des véhicules et la vitesse réelle de ces derniers.

À titre expérimental, ils ont été installés en premiers lieux : rue de Bouillargues et rue des Alizés, où l'enjeu sécuritaire est majeur aux abords des écoles.

Leur conception légère et totalement autonome, en font des instruments parfaits pour les campagnes de sensibilisation à la vitesse.

Ils seront donc déplacés par la suite, en fonction des besoins, dans certaines rues et sur d'autres sites sensibles en fonction des signalements de Police, lorsque les problèmes de vitesse excessive sont récurrents.

Ils permettront, en outre, de justifier la pose de ralentisseurs dans les zones les plus accidentogènes et pourquoi *ne pas passer de l'action pédagogique à celle de*

verbalisation!

Ces dispositifs sont totalement financés par les amendes de police.



VOIRIE... LA RÉNOVATION SE POURSUIT

Les chantiers les plus récents :

Nîmes Métropole a réalisé d'importants travaux d'assainissement au rond-point de la Toscane. Soucieuse de pérenniser le patrimoine des communes, elle réalise régulièrement des travaux d'entretien et de rénovation des réseaux publics d'eau potable et d'eaux usées.

Dans ce cadre et durant une douzaine de semaines jusqu'à fin avril, des travaux de renouvellement des réseaux ont quelque peu « perturbé » les habitudes de circulation des riverains de la rue des Alpilles et du quartier de la Toscane. Le bruit



et autres nuisances seront-ils oubliés lorsque le chantier sera achevé et apportera pleine satisfaction?

Belle réussite pour les travaux de la rue Jean Bremond! De l'éclairage à l'enfouissement des réseaux, la réfection complète de la voirie est venue parfaire cette opération.

Les rues Marquis de Baroncelli, des Félibres et Léonce Rigaud sont en chantier...

Ces travaux, réalisés en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole et le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, permettront la mise en discrétion des réseaux secs, la rénovation de l'éclairage public, la reprise partielle du réseau d'assainissement et de branchements d'eau potable. Ils se termineront par la réfection complète de la



voirie.

Compte-tenu de l'ampleur des travaux, cette opération devrait se prévoir sur deux exercices bugdétaires pour ce qui est du financement par la commune et s'achèvera fin 2015. Le SMEG complètera à hauteur de 50 % de participation pour l'éclairage public.

Les travaux de voirie seront totalement financés par la commune.

Là encore, outre les difficultés de circulation, ces travaux pourront occasionner une certaine gêne dans le quotidien.

Environnement

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Un peu partout sur la commune, des parterres ont été récemment aménagés en paillage minéral par l'équipe de L'ESAT Osaris, à la demande de la commission municipale des espaces verts. Pourquoi utiliser cette technique à la place de parterres fleuris qui demandent beaucoup d'entretien, et comment appliquer le « Zéro phyto » ?

La terre nue est un état anormal dans la nature.

Pour ne pas laisser le sol à nu, le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux ou plastiques pour le nourrir et/ou le protéger.

Ces matériaux sont déposés au pied des plantes dans les massifs.

LES AVANTAGES DU PAILLAGE

Limiter les arrosages

Sur un sol nu, le phénomène d'évaporation (pertes d'eau) est 3 fois plus important que sur le sol forestier. Le phénomène de transpiration de la plante (deuxième perte d'eau importante) est également accru en été et surtout dans notre région, lorsque les températures augmentent réchauffant ainsi les racines des plantes.

Le paillage permet d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité de votre sol. C'est une bonne méthode pour réduire les apports en eau!

Éviter le désherbage chimique

Le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol, ce qui ne permet pas aux plantes adventices (mauvaises herbes) de



germer et de se développer.

Éviter le phénomène de battance

Le paillage protège le sol des aléas climatiques et évite ainsi le phénomène de battance (tassement de la terre sous l'action de la pluie) des sols argileux.



Eviter donc la formation d'une croûte imperméable en surface

qui empêcherait l'eau des prochaines pluies ou aux arrosages de s'infiltrer.

Améliorer la structure du sol

Le paillage forme une couche de protection du sol qui empêche les graines des mauvaises herbes, de pouvoir germer et de prospérer. La lumière n'atteint plus la terre, et sans lumière une graine est vouée à mourir aussitôt sa germination.

Offrir une touche de décoration aux jardinets

Enfin, la décoration n'est



plus qu'intérieure, elle s'invite au jardin. De plus en plus de paillages sont utilisés pour des raisons esthétiques, notamment les paillages minéraux très appréciés des jardins contemporains épurés, formés et stylisés.

Vous pouvez en jugez!





Environnement

BORNES DE PROPRETÉ CANINE

La commission municipale des espaces verts poursuit sa démarche environnementale et tente de son mieux d'endiguer les incivilités de certains administrés.



En équipant le parc municipal, les abords des tennis et la place Edmond Dalmas de bornes de propreté canine, elle espère ainsi encourager les propriétaires de chiens à y déposer les déjections canines et

respecter les espaces publics. Les propriétaires de chiens, non respectueux, s'exposent à des amendes, surtout lorsqu'ils sont identifiables.



De la même manière, tout récemment, des poubelles ont été installées dans le parc et le village.

Les espaces verts publics s'offrent à tous les concitoyens:

respectés comme ils devraient l'être, et entretenus par une équipe volontaire, ils représentent une manne apaisante dans notre village. Chacun peut y trouver un moment de détente et pour ce faire, la municipalité a complété le mobilier urbain en installant des tables de pique-nique supplémentaires et des bancs au parc. Le parcours de santé sera par ailleurs restauré. Et durant les ballades plus

« urbaines », dans la rue des Alizés et l'avenue de Camargue, les espaces rénovés en paillage minéral, proposent aussi des assises pour une petite halte.





PRÉSERVER NOS RESSOURCES EN EAU

GARONS S'ENGAGE... dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans ses espaces publics.

Les nappes Vistrenque et Costières constituent la principale source d'alimentation en eau potable des communes situées sur leur territoire. En effet, ce sont 15 millions de mètres cubes qui sont prélevés chaque année par les collectivités pour l'alimentation de 42 communes du sud du Gard. La faible profondeur de ces nappes et la quantité abondante d'eau sous nos pieds rend l'accès et l'utilisation de cette ressource très facile, mais cette proximité lui confère aussi une vulnérabilité extrêmement grande.

Le Syndicat des nappes Vistrenque et Costières accompagne les collectivités, ainsi que les jardiniers amateurs et les industriels, vers la restauration et la préservation des eaux souterraines. Disposer d'une ressource de bonne qualité et éviter les traitements curatifs toujours très coûteux est donc, un enjeu majeur pour le territoire.

Dans le cadre de ses missions, le Syndicat assure une surveillance de l'état de qualité de la ressource en eau. Des nitrates (issus de l'épandage d'engrais) et des pesticides (provenant du désherbage des cultures et de la lutte contre les ravageurs) sont retrouvés dans les eaux souterraines.

C'est dans l'optique de préserver la qualité de cette ressource abondante mais fragile que les élus de la commune de Garons s'engagent dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires dans ses espaces publics.

La commune fera part de cet engagement à la population pour expliquer comment cette démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires se met en œuvre sur les espaces communaux pour une application plus généralisée.



DES NOUVELLES DU CLSH CETTE ANNÉE : OUVERTURE SUR L'EUROPE

L'équipe d'animation de Léo Lagrange a proposé de nombreuses activités, les mercredis après-midi au centre de loisirs municipal, ainsi que durant les dernières vacances d'hiver et de printemps.

Avec une fréquentation habituelle d'une quarantaine d'enfants, chacun a pu trouver son bonheur dans la diversité de ces activités.

En février, la réussite du séjour neige organisé à Roissard, dans l'Isère, n'est encore pas effacée des mémoires. 45 participants enthousiastes ont découvert ski de fond, ski Jorring, construction d'un igloo.

Quant aux vacances de printemps, le « plein d'aventures » pour le camp, organisé du 13 au 17 avril à Saint Sernin sur Rance dans l'Aveyron, était prévu.

Au programme : randonnées, tyrolienne, Skate line avec « Roc et Canyon », etc. De quoi réjouir nos 25 jeunes garonnais sportifs et intrépides, en demande d'actions et d'émotions.

Pour les 50 enfants environ, ayant choisi de rester au centre aéré, le programme était tout aussi attrayant, dans une ambiance carnavalesque de série animée.

La mise en forme a démarré par des jeux...monstrueusement olympiques, lors de la sortie au parc TERRAVENTURE.

Sur le thème « Scooby-Doo et le mystère du Médaillon », ont eu lieu activités manuelles, répétitions, jeux sportifs et de piste ainsi que préparation des costumes et décors. Cette animation s'est enchaînée pour préparer un spectacle de « printemps » des plus amusants à la salle des fêtes, le vendredi de fin de vacances.

BRAVO à tous ces artistes en herbe!



Une ébauche du projet d'organisation des prochaines vacances, vous est proposée à titre indicatif. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions, 3 camps de vacances seront prévus, 2 en juillet et 1 au mois d'août :

Du 13 au 17 juillet,

✓ Du 27 juillet au 02 août, Séjour exceptionnel en Allemagne, à Munich (12-15 ans). Limité à 12 places.

Du 03 au 07 août.





Avec au programme, du canöé, de l'accrobranche, la visite d'une grotte et bien plus encore, mais nous prenons le temps avec Léo Lagrange d'affiner ces activités, afin de satisfaire au mieux ces temps de vacances bien méritées par les enfants.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie, au numéro habituel, ou au CLSH, tél.:06 51 65 28 31 ou visiter le site du centre de loisirs, il en vaut la peine: https://sites.google.com/site/lespetitsgaronnais









AUCHAN SUD : LE GROUPE S'IMPLANTE SUR L'ACTIPARC MITRA

La future implantation d'une plateforme AUCHAN sur le secteur ACTIPARC MITRA a été rendue possible grâce à l'accompagnement de Nîmes Métropole et son aménageur, la société d'aménagement du territoire (SAT). Le nouveau bâtiment occupera 57 000 m² et représente un investissement de 40 millions d'euros.

Il s'agit d'une véritable petite révolutation logistique pour Auchan Sud: le groupe déménage et va développer une plateforme logistique flambant neuve: « Actuellement installé sur la zone Aéroportuaire de GARONS, sur une surface de 18 500 m², le nouveau site sera opérationnel sur la zone Mitra, située à proximité de l'aéroport de Nîmes, de part et d'autre de l'A54, sur les communes de Garons et de St Gilles ». Une plateforme à venir qui aura pour objectif de mieux desservir le sud hexagonal.



Avec une livraison prévue pour début 2017, le nouveau bâtiment sera certainement équipé d'une toiture en panneaux photovoltaïques. Côté emplois, la soixantaine de salariés du site actuel de Garons sera transférée sur Mitra. Le Site et le projet

La ZAC MITRA est située sur les communes de Garons et de



Saint-Gilles à 10 km au sud-est de Nîmes et s'étend sur une superficie de 110 ha.

Les enjeux du projet Volet Social

L'exploitation du site sera assurée par le groupe AUCHAN au travers de prestataires spécialisés dans la logistique.

Ce site emploiera entre 100 et 180 personnes à temps plein en haute saison.

Volet économique

L'investissement de ce projet bénéficiera principalement au tissu économique local et régional au travers des contrats de travaux pour la construction du site et au-delà pour son exploitation.

Volet communautaire

La désserte du site sera assurée par la création d'une voirie sous maîtrise d'ouvrage de la Société d'Aménagement des Territoires (SAT) depuis le giratoire d'accès à l'échangeur de l'autoroute A54 de Garons.

Le calendrier du projet

Les demandes de permis de construire et d'autorisation au titre des ICPE ont été déposées en février 2015.

Les travaux sont prévus de débuter en octobre 2015 pour une livraison en décembre 2016.

Le projet doit entrer en exploitation en janvier 2017.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Mai

- Dimanche 17 mal : Salon de la Poupée par l'AMSL 9h à 17h00 Salle des fêtes
- Vendredl 29 mal : Fête des volsins
- Dimanche 31 mai : Compétition de taekwando-Halle des sports

Juin

- Mercredl 3 Juln : Conférence Solldartté Homéopathle - 20h00 - Salle des fêtes
- Vendredl 5 Juln : Chorale du collège de Boulliargues - Salle des fêtes
- Samedl 6 Juln : Spectacle de fin d'année de l'AMSL section « Danse » Salle des fêtes
- Vendredl 12 Juin : Kermesse de l'école maternelle
- Samedi 13 Juln : « Faîtes du Sport » (tournoi de foot, gala des arts martiaux) Salle des fêtes et dans tous les équipements sportifs.
- Du leudi 18 au dimanche 21 luin : Fête Votive
- Vendredi 26 Juln : Fête de fin d'année de l'école primaire Salle des fêtes
- Samedi 27 Juin : Repas des Anciens Jeunes Salle des fêtes

Juillet

- Mercredl 1er Julliet : ESF Don du sang Salle des Evêques - 14h30 à 19h30
- Vendredi 3 juillet : Opérette La grande duchesse de Gérolstein de Jacques Offenbach - Salle des fêtes

Septembre

- Samed 5 septembre: Forum des associations
- Vendredl 11 septembre : les vendredls de l'agglo Salle des fêtes

Dimanche 13 septembre : Salon de la photo -Salle des fêtes

Octobre

- Mercredl 14 octobre : ESF Don du Sang 14h30 à 19h30 Salle des Evêques
- Samedl 17 octobre : Spectacle par Festl Glpsy Salle des fêtes
- Du lundi 2 au jeudi 26 novembre : Festival du Santon organisé par l'AMSL Salle des fêtes

Novembre

- Dimanche 1^{er} novembre : Election de Miss GARONS Salle des fêtes
- Vendredl 27 novembre : Contes Salle des fêtes

Décembre

- Vendredl 11 décembre : Tournol Handlsports Salle des fêtes
- Samedi 19 décembre : Loto du Club Taurin Salle des fêtes
- Dimanche 20 décembre : Spectacle Fédérateur « la Planète aux bonbons »
- Jeudi 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre organisé par les Anciens Jeunes Salle des fêtes

REPAS DES AÎNÉS

En raison des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, le traditionnel repas de Noël n'aura pas lieu un dimanche mais un jour de semaine.

La date précise vous sera communiquée ultérieurement.



Marlage au "Consell Municipal"

Saad AMARA, le plus jeune des Conseillers Municipaux de Garons, a épousé Nadla NIARAT le 21 mars 2015.

Tous nos vœux de bonheur au jeune couple.

Maddy AISSANI et Mohamed BENARIJA





État-civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Noa FUENTES le 08 août 2014 à Nîmes
- @ Gabriel MOUAZER DIAZ le 09 août 2014 à Nîmes
- Wafa ABADOU le 10 septembre 2014 à Nîmes
- © Calvin FERRERO le 10 septembre 2014 à Nîmes
- Dylan LOMBARD le 11 septembre 2014 à Nîmes
- Jordan BRIGOT le 19 septembre 2014 à Nîmes
- Marilou DELAGE le 04 sctobre 2014 à Nîmes
- Louana GIL le 13 sctobre 2014 à Nîmes
- Chloé DESMONS CHATELAIN le 06 novembre 2014 à Nîmes
- Léonie LEFRANC le 10 novembre 2014 à Nîmes
- Wendy VU LE 11 novembre 2014 à Nîmes
- Leyna OUCHENE le 13 novembre 2014 à Nîmes
- Mathias ROUSSEL le 27 novembre 2014 à Nîmes
- Lylou GATEAU le 05 décembre 2014 à Nîmes
- Chady MANSUY le 12 décembre 2014 à Nîmes
- Kaya POUPARD le 15 décembre 2014 à Nîmes
- Martin GENIEYS le 27 décembre 2014 à Nîmes
- Matilde RIBEIRO DIAS le 19 décembre 2014 à Nîmes
- Lenny ALCIDI RUFFINATTO le 21 décembre 2014 à Nîmes

- @ Ethan DETAN le 1er janvier 2015 à Nîmes
- lames XIONG le 09 janvier 2015 à Nîmes
- Mélia GIRARD le 18 janvier 2015 à Nîmes
- Mehdi SENNOUN le 27 janvier 2015 à Nîmes
- Florine DUPLAN le 10 février 2015 à Nîmes
- Lola LECOCO le 10 février 2015 à Nîmes
- Djibril MOUAZER le 20 février 2015 à Nîmes
- DIBNI MOUAZER le 20 levrier 2015 à Milles
- Angélique SIONG le 22 février 2015 à Nîmes
- Noémie DATCHY le 27 février 2015 à Nîmes
- @ Emma FELIX ie 07 mars 2015 à Nîmes
- Disandro BUIL le 17 mars 2015 à Nîmes
- Martin FIGUEIREDO CARVALHO le 19 mars 2015 à Nîmes
- Manon LO le 19 mars 2015 à Nîmes
- Lucas LE GOFF le 22 mars 2015 à Nîmes
- @ Ewann VU le 30 mars 2015 à Nîmes
- Inaya SORIANO le 02 avril 2015 à Nîmes
- Thya WATERLOT le 02 avril 2015 à Nîmes
- @ Romane CAHU le 02 avril 2015 à Nîmes
- Dola PADILLA le 06 avril 2015 à Nîmes

MARIAGES

Nos félicitations à :

- Maddy AISSANI et Mohamed BENARIJA
- Sylvette DUFOIX et Daniel ADAM
- Nesrine ID MOUMOUN et Saïd BOUCHRA
- Christine RAZANADRASOA et Francis de RYCKER
- Nadia NIARAT et Saad AMARA
- Patrice ESPEL et Nathalie FELIX
- ▼ Nicolas GARCIA et Elise MARION
- Nathalie FELIX et Patrice ESPEL
- Elise MARION et Nicolas GARCIA
- W Houa LY et Soulyxay SORTHOR

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Huguette RUAS
- Jean-Pierre MARCHETTI
- Grégory TANGUI
- Rolande GRANGE veuve MERCIER
- Eudoxie GERARD veuve TISSERAND
- lean PERREL
- Pasquino TALIANI
- Marcelle GEUNS veuve VANDAMME
- Thu TRAN épouse LAFOUASSE
- Colette COUTEAU veuve LAFONT
- Dominique ALARY
- lacques PATUREL
- Thi TRÂN épouse REMACLE
- Tou YANG
- Renée BLANC veuve MOURRET
- Charlotte DUBOIS veuve PRANGERE
- Marguerite GALTIER veuve ANDRE
- Gérard AMPHOUX
- Marie-Thérèse GADEN veuve CATANESE

- Max MASOLINI
- Henri AGREIL
- Yvonne GELY veuve CAIZERGUES
- | Jean-Claude CORNIELLE
- Pierrette BARBIER veuve SARTRE
- Francis DEMUNCK
- Michèle POMMIER épouse CARRUGGI
- Emile COOUELET
- Setti AOUISSI veuve AMARA
- Denise COMPAGNON veuve CHAVANOUX
- Clarisse FERREIRA ALVES épouse POUSSIGUE
- Marcelle EYRARD veuve CHAMPIN
- Yolande RONDINI épouse CODOU
- Françoise REYNIER veuve ROLANDO
- Alice BOUZANQUET veuve CASTILLON
- André ROUSSEL
- Pierre CLUTIER
- Xay YANG veuve THAO
- Faouzi KHEMIRI

REVUE DE

Garons Des palmes d'or pour le D'Yannicopoulos

Vingt années de bénévolat humanitaire honorées.

arter de Marie Claude, c'est simple Il suffit d'être à son contact et on est Il suffii d'être à son contact et on est vité conquis par son sourire, so gentiflesse. Ette est grande. Grande par son dynamisme, grande en conviction et persussion. A ses côles, on grandit auec elle. Solidarité Homéopathie était, il y a unigt uns, une petite association. Ette l'a fait grandir lant en France qu'à l'étranger, sur plusieurs continents, pour danner des aur plusieurs continents, pour donner des soins aux plus démunts et pour cusriguer ces médecines si préciouses parce que natu relles, respectuennes et peu ondreuses. Elle l'u rapidement ouverte à d'autres domaines: acapuncture, ostéopathie, naturopa-thie. Elle est grande aussi dans nos

Des missions humanitaires en ex-Yougoslavie, en Afrique, en inde... mais aussi en France

Quel bel hommage que celui rendu un docteur Marie-Clande Yannicopoulos, en la salle des Évêques du château mairie de Gaie des Eveques da confrère, le docteur Denis Moyer, nouveau président de l'association Solidarité Homéopathie qu'elle a présidé durant de nombreuses années. Un hommage plus que mérité pour cette figure garonnalse qui a coenu sa première expérience iuinitaire lors de la guerre en ex-Youguslassions en Amérique du Sud, en Afrique, à Madagascar, en Inde. Sans oublier les actions d'aide pour les plus démunis en France : soins aux SDF, aoutien aux méres isolées, relais-bébés... Une im-pressionnante "toile d'araignée" qui s'est tispressionmante tous curagnes qui s'est iss-sée lemement mais sürement pendant deux décennies. Un chemin, certes, émaillé d'en-bûches mais aussi d'incommensurables joies après chaque mission. La satisfaction de manufacture de la company de la company de la company. dii travall accompli, tout en sachant « qu'il



Marie-Claude Yann à droite) n'a pes caché son é

ne représente qu'une toute petite partie im ée de l'iceberg », comme l'a rappelé Demergee de nas Moyen

Cette cérémonie marquée par l'amité, avant le traditionnel vin d'honneur et la remise de la distinction honorifique, la palme d'or de bénévolat, en présence de nombreuses personnilités, trouvair son terme sur les mots empreints d'émotion d'Alain Dalmes, mots empreints d'emotion d'Alain Dalmas, le maire de Garons. « Par ce magnifique parcours, empreint de sonstibilité et de gé-nérosité, d'altraisme et de dan de soi, au service permanent des plus fragiles et des particulations franches projectés. A la male, service permanent des plus fragiles et des plus dénuriss, face à la précarité, à la mula-die, à la méconnaissance des multiples techniques thérapeutiques, tu mérites le respect et l'admiration de tous, s'adres-sait-il au Dr Yannicopoulos, la voix nouée. Au num de toutes et tous, merci. Le merci,

Un avis partagé par l'ensemble des personnes présentes ce soir-là. Com. M. 0496 70 1944

La salle des fêtes aux normes 26 FEX 2016

Le manque de luminosité dans la sulle des fêtes et le vicillisse ment des câbles électriques ont nécessité l'intervention d'une entreprise Gallarguoise afin d'installer des ampoules basse consommation, des ram-pes furninenses latérales et créer de nouvelles sources d'éclairage au plafond. Une première, depuis plus de vingt que la saile existe.



Vers une volonté de s'urbaniser

Loes du conseil municipal, mercredi 18 février, ont été évoqués et débattus les points suivants: débat d'orientation budgétaire 2015 : fisca lité directe locale année 2014-Les taux de la fisculité de la cité figurent parmi les plus bas (taxe d'habitation: 12, 11 (1º rang), funcier bâti: 19, 98 foncier non his rang). u: 73, 70 (5 rang sur 10 com-

Endettement : dette par habitant: 300 € (moyenne des communes: 800 €/ habitant). Les dotations de l'État seront impuctées de plus de 60 000 €. Cette somme s'ajoute aux 25 000 € prélevés en 2014. D'autre part, les charges devragent augmenter pour plu-sieurs raisons : inflation, réforme des sythmes scolaires, prélévement pour carence de logements sociaux (36 000 €), mise en place on amelioration de nouveaux services. La compensation de la hausse du coût des charges devrait se traduire par l'accroissement des ressources fiscules direc-

Dépenses d'investissement : lancement des études pour l'aménagement de la Grand-rue, démarrage des travaux au groupe Jean-Monnet, travaux rues : Marquis de Baroncelli, des Félibres et Léon-

ce Rigaud, sécurisation de la circulation publique, rénova-tion de l'éclairage public, ac-quisition éventuelle de la parcelle AR56 au titre de réserve

ZAC Carrière des Amoureax: ce projet de création de ZAC répond à une volonté de la mairie de s'urbaniser autour du centre ancien et de réponitre à la pression démographique existante (anticiper les effets du développement à venir de l'aéroport de Garons (sécurité civile), élargir l'offre de logements, notamment de logements sociaux, équipements publics (groupe scola) re, accueil perite enfance).

Amenagement de voirie na de Bouillargues; crèche hal-te-garderie la Douce Heure; pour 2015, subvention ammel-le de 41 200 € dont les 23 versé avant le 31 mars. Subvention exceptionnelle pour les frais de fonctionnement du Rased: 230 € pour l'année scolaire ; participation aux frais scolaires des écoles privées sous contrat d'État : 39 €/€jève (appronvée à la majorné) ; partenuriat pour Scènes d'Agglo entre Nises Métropole et la mairie de Garons: Nimes Métropole prendra à sa charge le coût total du ou des spectacles sans excéder 3 500 € par an.

Cornes, Mil.: 04 66 70 19 44 +

Garons

Les élèves de maternelle ont construit une ville imaginaire Les élèves de petites et gran-

des sections de l'école maternelle Jean-Monnet et leurs enseignants ont réalisé une ville imaginaire, à l'aide de plan-chettes de bois, du 2 au 6 mars. Grâce à un jeu de construction, l'enfant placé dans un rôle actif de bâtisseur a mis en pratique les éléments pédagogiques de base inculqués tout au long de l'année, par les enseignants : faculté motrice, concentration, écoute, compréhension et mise en pratique d'une consigne, travail de groupe...

À la fin de la journée, derrière des barrières de protection, les parents ont pu admirer, chaque jour, les réalisations



Il Les enfants ont mis à profit leur enseignement de l'année.

des enfants : maisons, immeuble, gratte-ciel... ainsi qu'une tour Eiffel de deux mètres, des éléphants ou des girafes qui enjambent des aqueducs

Une véritable œuvre bien éphémère, puisque ces milliers de planchettes devaient rejoindre, le vendredi soir, leur sac de rangement. Corres. ML : 04 66 70 19 44

Une belle après-midi carnavalesque



B Dans les rues du village, le déflié n'est pas passé inape

Le Carnaval des écoles primaires Saint-Exupéry et Jean-Monnet s'est déroulé jeudi 9 avril. Déguisements tradi-tionnels, sorcières, fées, sporen tous genres, princes ses, militaires ... en ont côtoyé d'autres bien plus branchés. C'était à qui ferait preuve de plus d'imagination dans l'art de la contrefaçon!

Après un long défilé dans les rues du village, le goûter offert par les parents a été parta-gé. Turtes et gâteaux faits maison ont eu une place de choix dans ce festin improvisé et fort apprécié. C'est avec des danses aux rythmes endiablés qu'à 17 heures, la fête éteignit ses lamptons. Coms #1 0466701944

PRESSE

Garons

Un carnaval tout en douceur pour les tout-petits de la crèche

crèche halte-garderie La Douce heure a fêté carnaval, jeudi 9 avril. M. Carnaval et tout son festival de couleurs et d'originalité ont paradé sur les axes principaux du village, dans la calèche des Garonnais Anita et Richard Agui-

lo avec accompagnement musical et piuie de confettis. De retour du périple, après quelques rondes et chants entonnés à l'unisson, un savoureux goûter attendait, comme de coutume, ces petits affamés! Corres. M.L.: 04 66 70 19 44



Il Les tout-petits confortablement installés dans la calèche.

Musique et danse folkloriques 19 MB 7015 avec Chichoumelle, ce samedi soir



Les groupes "Chichoumelle" et "Et pourquoi pas?" donnent un baleti, samedi 21 mars, à la salle des fêtes.

François Glotain, responsable du groupe garonnais Chichoumelle, a travaillé dans son enfance le solfège et la flûte. Il s'est perfectionné dans le fifre et, bien plus tard, le hautbois languedocien. Maîtrisant rapidement l'instrument, il entre dans la horde des hautbois populaires, un groupe composé d'une quarantaine de musiciens armés de cuivre, percussions et hautbois.

En 2012, il décide avec son épouse Cristina, passionnée de

danse traditionnelle, de créer un groupe et ainsi naît l'association et le groupe Chichoumelle. Son terrain de prédilection: la musique et la danse folklorique traditionnelle en Languedoc-Roussillon des années 1930 à 1970. Ils enrichissent leur répertoire et perfectionnent leurs prestations de balèti, ce fameux bal d'antan qui s'organisait à l'improviste.

Balèti, samedi 21 mars à 20 h 30, salle des fêtes. Entrée : 6 €. Buvette : association Contact : 06 72 68 18 50;

mail: chichoumelle@orange.fr Corres ML: 04 66 70 19 44

Garons

Bon pied bon œil, le 3º âge



Il Une vue partielle de l'assemblée lors du récent repas de fête.

ils ont toujours une forme olympique, les anciens jeunes de la commune. Entre rencontres amicales et voyages organisés, leur dynamique présidente Ange-Marie Zanon se fait un devoir, entourée d'une équipe de choc, de prévoir, chaque mois, quelque chose de nouveau susceptible d'attirer les adhérents.

Dimanche 8 février, un repas de fête était au menu. Il a atti-

ré plus de cent dix convives. Une belle occasion de réveiller les papilles gustatives mais aussi et surtout de se remémorer les bons moments passés ensemble et de prévoir les futurs. L'après-midi, rythmée par des chants et des danses, s'est agréablement achevée, en compagnie d'Alain Dalmas, maire, et d'Yves Rodriguez, premier adjoint.

Corres. M.L.: 04 65 70 19 44

15 FEV. 2015 Handball : jeunes pousses en forme

Au moment où l'équipe de France de handball disputait le championnat du monde, les jeunes joueurs garonnais préparaient la relève.

Au sein du Handball club intercommunal Redessan-Manduel-Garons (HBC-IRMG) évoluent des filles et des garçons âgés de 3 à 18 ans ainsi qu'une section loisir ouverte aux pa-

Le week-end du 8 février a eu lieu le championnat moins de

11 ans, expert, plus haut niveau de la catégorie. Les jeunes pousses ont donné une belle image de leur club dans les rencontres qui les ont opposés à Bouillargues et à l'Usam Nimes.

Depuis samedi et jusqu'à ce soir se déroule, dans la halle aux sports de Garons, le tournoi de hand adapté Franck-Delapierre. Entrée libre. Site du club http://hbcirm.clubeo.com Corres. ML: 04 66 70 19 44



L'avenir du club garonnais de handball est assuré.

ASSOCIATIONS

JAZZ À GARONS

Créée en 2004, « Jazz à Garons » a fêté en septembre 2014 son 10^e anniversaire. 26 concerts ont été effectués à un rythme de 2 à 3 par année, au début dans le cave voûtée de la mairie et maintenant à la salle des fêtes de Garons.

« Jazz à Garons » s'attache à présenter des concerts de jazz style principalement « New Orléans » des débuts du jazz jusque dans les années 40/50.

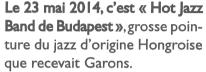


Le 21 mars 2014, spectacle « Four wheels Drive »

Il s'agit d'un groupe de jazz hollandais composé de 4 musiciens.

Le public garonnais, venu nombreux est resté sous le charme de ces musiciens autant sympathiques que talentueux. Garons ne s'était pas trompé en les

invitant puisqu'ils ont été sélectionnés cette année pour le célèbre festival de jazz de Marciac.



Après une tournée à travers l'Europe et les États-Unis, cette étape dans notre village a été des plus appréciée par le public tellement attentif qu'il ne fut pas perturbé par l'orage qui sévissait à l'extérieur.







GARONS, TERRE DE TRADITIONS.

...CAMARGUAISES

La journée de la St Georges qui devait avoir lieu le dimanche 26 avril a été reportée en raison des conditions climatiques. Une nouvelle date sera fixée ultérieurement.

...TAUROMACHIQUES

Le Centre Français de Tauromachie CFT, depuis 5 ans, a sollicité la commune de Garons pour utiliser les arènes à des fins de formations.

démonstrations et animations assurées par les élèves du centre.

L'évènement « Tous en piste » propose, par ailleurs, des spectacles taurins gratuits, sans mise à mort, dans ces mêmes arènes.



ASSOCIATIONS

CLUB MUDO KWAN TAEKWONDO

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2015

L'équipe de Body Taekwondo du club Mudo Kwan Taekwondo a remporté le titre de champion de France, le dimanche 05 avril 2015 à Auxerre. Parmi les membres de l'équipe, la garonnaise Mary BALBO (à gauche sur la photo), vice-championne de France en 2014.



Le club a également participé au 15° Montpellier International Kids Tournament qui a eu lieu le dimanche 8 mars.

Sur 26 enfants engagés, le club s'est imposé avec l'obtention de 36 médailles au total. Les enfants garonnais en ont remporté 12.







3 médailles d'or :

Elias SAUMADE en combat technique et en combat plastron, Lucas DOINEL en poumsé.

3 médailles d'argent :

Tiziri AZZOUD, Lamia ELYATIM, Clara Poli en combat technique.

6 médailles de bronze :

Océane MONREAL en combat technique et en combat plastron, Lisa POLI en combat technique et en poumse, Justine COQUIDE et Gaël HENRI en combat technique.

Le club organise une compétition de taekwondo le dimanche 31 mai à la Halle des sports de Garons où plus de 100 compétiteurs sont attendus.

Le club fera des démonstrations lors du Gala des Arts Martiaux, le samedi 13 juin à partir de 17h.

JUDO

« LE JUDO : UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE VIE »

Après de bons résultats en départemental et avant les finales régionales, des judokas Garonnais accompagnés de leurs parents se sont oxygénés à Ancelles (Hautes-Alpes). Sortie raquette, ballade, descentes luge étaient au programme, le tout sous le signe de la convivialité, d'esprit de groupe.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Toutes les informations sur le site du Club.

Dans la commune ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Les 25 avril et 8 mai derniers, deux cérémonies de commémoration ont eu lieu sous l'égide de la municipalité et de l'assosciation des anciens combattants.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Dans le cadre de la commémoration solennelle de la Fête de la Victoire de 1945, la municipalité a organisé le **vendred! 8 mal 2015 à 11h00**, une cérémonie à la stèle du cimetière communal et au Monument aux Morts.



Le cortège s'est formé à 10h45 dans les jardins de la mairie. À l'issue, le verre de l'amitié a été servi en Mairie (salle des Mariages).

SALON DE LA POUPÉE



Enorme médiatisation à Bijoutiful Nîmes pour le salon. Merci aux responsables : Nathalie, Reine, Evelyne.

PRIX HONORIFIQUE



La Médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif a été décernée à M. Yves RODRIGUEZ au titre de la promotion du 1er janvier 2015.



Dans la commune ASSOCIATIONS

GARONS, « FAÎTES » DU SPORT

- Dès 9 h : tournoi de foot aux stades
- Ateliers découvertes sport toute la journée
- Animations (chants, jeux, karaoké)
- À partir de 17h : gala des arts martiaux I^{re} partie
- 18h30 : remise des trophées sportifs par la Mairie de Garons
- 19h : apéritif offert par la Mairie de Garons
- 19h30 : gala des arts martiaux 2° partie

À noter : la présence de Télé Miroir et Chérie FM qui assureront la couverture de l'évènement.



LE TOUR PÉDESTRE 2015

Organisée sous l'égide d'Yves RODRIGUEZ 1^{er} adjoint au Maire et l'habituelle équipe de bénévoles de l'AMSL, l'épreuve des 10 km de Garons s'est déroulée le dimanche 19 avril, dans les rues du village.

Cette 28° édition, bien que « fort arrosée » avant les résultats finaux, n'a pas failli à sa renommée de parfaite réussite.

Dès 9h, trois courses ouvertes uniquement aux élèves des écoles maternelles et primaires du village, adaptées à leur âge ont été suivies par le départ des 10 km. À midi, l'heure était aux remises des prix et aux réjouissances autour d'un sympathique repas à la salle des fêtes.





Patricia et Jean-Charles GARRIGUES

06 11 81 81 46

TRANSPORT MÉDICAL

GARONS - Aéroport Nîmes

taxigarrigues@free.fr





A toute Vapeur

ARTISAN

VOTRE SERVICE LAVAGE ET REPASSAGE

Mme BRUNOT Eliane

14, Rue des Amandiers - 30128 GARONS (vers aéroport) Tél. 04 66 70 06 17





Cellier des Vestiges Romains 30230 Bouillargues



AOC Costières de Nimes vin de pays d'oc AOC Costières

de Nimes vin de pays d'oc

HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU Le lundi de 14h à 18h30 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigesromains.com celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79

ETS FORMICA

cedric.formica@gmail.com http://cedric.formica.monsite-orange.fr/

Neuf et Rénovation DEVIS GRATUIT



Cédric Formica

POINT INFO

EAU POTABLE SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes Tél. 0 810 813 103 - 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan Tél. 08 11 90 05 00

PROGRAMME FÊTE VOTIVE 2015

Jeudi 18 juin 2015

19h : Abrivade d'ouverture manade « Les Montilles » Vendredi 19 juin 2015

16h : Course « Graines de razeteurs » manades « Les Chanoines » et « Felix » - Nîmes Métropole

19h: Ouverture officielle de la fête votive - PÉGOULADE

20h : Vin d'honneur et remise des clés de la ville à la mairie

21h : Course de nuit manade « Les Chanoines »

22h : Bal

Samedi 20 juin 2015

9h : Déjeuner au prés

I I h : Abrivade départ de loin manade « Chapelle »I 6h : Course de ligue manades « Les Chanoines » et « Du Rousty »

19h : Abrivade manades « Du Rousty » et « Aubanel » 21h : Course de nuit manade « Les Chanoines »

22h : Bal

Dimanche 21 juin 2015

9h : Déjeuner devant la mairie

IIh: Concours d'abrivade - Manades « Leron », « Aubanel », « Rousty », « Les Montilles », « Chapelle » I6h: Course à la cocarde tau neuf - Trophée ville de Garons - Manades « Chapelle », « Leron », « Les Montilles », « La Salierenne », « Aubanel », « Rousty »

19h : Final 20 taureaux manade Aubanel



SYNDICAT DES INFIRMIERS LIBÉRAUX FNI DU GARD

GARDES DES INFIRMIÈRES

	08 mai 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
	10 mai 2015	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
	14 mai 2015	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
	17 mai 2015	M ^{III} FRICON Christelle	04 66 70 06 06
l	24 & 25 mai 2015	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
	31 mai 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
	07 juin 2015	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
	14 juin 2015	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
	21 juin 2015	M ^{III} FRICON Christelle	04 66 70 06 06
	28 juin 2015	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
	05 juillet 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96
	12 juillet 2015	M. ANDRES Christian	06 12 62 40 08
	14 juillet 2015	Mme CANONICO-CLAVERIE Sylvie	04 66 70 06 12
	19 juillet 2015	M ^{III} FRICON Christelle	04 66 70 06 06
	26 juillet 2015	Mme LARCHER-LALAGÜE Murielle	04 66 26 02 96
	02 août 2015	Mme VALENZA Marlène	04 66 26 02 96

La permanence n'exclut pas le libre choix de l'infirmière par le patient

GARDE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La garde débute le samedi midi et se termine le lundi matin à 8h. Les patients doivent s'adresser au 15 ou au 112 d'un téléphone portable.

Patrick BALEINE 04 66 70 00 60 François BUVRY 04 66 70 17 28 Jean-Pierre GORNÈS 04 66 70 16 64 Dominique SOULERIN 04 66 23 95 70

CHIRURGIENS DENTISTES
Dr P. et Ch. PETRUS 04 66 70 18 39
Dr SARRUT 04 66 70 18 39

KINÉSITHÉRAPEUTE Hervé RIBOUCHON 04 66 70 09 95

PHARMACIES

Les pharmacies de Garons ouvrent en alternance un samedi sur deux.
BONTE, rue des Alizés, 04 66 70 18 06.
HANNIGSBERG & BABIKIAN,
av. de la Camargue, 04 66 70 01 77.

La marque du terrain à bâtir

